



Province
de Liège

Enseignement

VADE-MECUM

ÉPREUVE INTÉGRÉE

VERSION 2016

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	1
I. Introduction	1
II. Inscription/Admission/ Présentation.....	1
III. Sujet.....	2
IV. Promoteurs	2
V. Partie écrite.....	2
VI. Partie orale.....	4
VII. Remise du travail.....	4
VIII. Evaluation.....	5
IX. Recours	5
X. Annexes	5

Avant-propos

Ce Vade-mecum a pour objectif d'accompagner l'étudiant(e) de dernière année dans la réalisation de son travail de fin d'études. Il s'applique à toutes les formations de Promotion Sociale (secondaire et supérieur) concernées par l'UE « Epreuve intégrée ».

Dans ce document, nous nous sommes limités aux conditions générales minimales, sans lesquelles un travail de fin d'études ne peut être accepté.

Des exigences plus spécifiques aux sections seront ajoutées par le conseil des études responsable de l'unité d'enseignement « Epreuve intégrée » en complément de ce document.

Nous espérons que l'apport de ce Vade-mecum vous permettra de mener à bien votre travail de fin d'études qui, nous espérons vivement, vous ouvrira de nouveaux horizons.

I. INTRODUCTION

L'unité d'enseignement épreuve intégrée est sanctionnée par une évaluation qui a un caractère global et qui peut prendre la forme d'une mise en situation, d'un projet, d'un travail de synthèse, d'une monographie ou d'une réalisation pratique commentée et ce en fonction du dossier pédagogique.

Cette épreuve a pour objectif de vérifier si l'étudiant maîtrise, sous forme de synthèse, les capacités couvertes par les unités déterminantes mentionnées au dossier pédagogique de la section.

Vous trouverez dans les annexes du Vade-mecum spécifique à votre section, le dossier pédagogique ainsi que les acquis d'apprentissage de l'UE « épreuve intégrée » de votre section sur lesquels se fait l'évaluation.

II. INSCRIPTION / ADMISSION / PRÉSENTATION

L'inscription à l'UE « Epreuve intégrée » se fait auprès de l'éducateur/rice responsable de la section.

L'inscription doit avoir lieu dans un délai fixé dans le dossier pédagogique ou dans un délai de 5 ans après la 1^{ère} inscription à la 1^{ère} unité déterminante si le dit dossier ne mentionne rien.

Pour être admis à présenter son épreuve intégrée, il faut être régulièrement inscrit à l'UE « Epreuve intégrée » et avoir dans son dossier, au jour de la présentation de l'épreuve intégrée, toutes les attestations de réussite de toutes les unités d'enseignement constitutives de la section ou leurs équivalences.

L'étudiant ne peut **présenter** plus de **4 fois** (dans un délai ne dépassant pas 3 ans) la même épreuve intégrée devant le jury.

III. SUJET

Le sujet se choisit de façon personnelle en concertation avec l'établissement. Il doit faire la preuve de l'intégration de compétences reprises dans les unités déterminantes de la section.

Nous recommandons de tenir compte :

- de la pertinence du sujet,
- de l'information disponible,
- de l'originalité du sujet,
- de la faisabilité.

Afin de ne pas travailler inutilement sur un sujet qui ne répondrait pas aux exigences de la section, l'étudiant rédige une description du travail de fin d'études via le formulaire **en annexe 1**.

Une fois le projet approuvé, l'élaboration du travail peut commencer.

IV. PROMOTEURS

On appelle promoteur interne, le professeur qui se charge de l'encadrement du travail de l'étudiant.

Le promoteur externe est toute personne extérieure à l'établissement.

Attention, tout lien de parenté jusqu'au 4ème degré (cousin germain) est interdit.

L'étudiant doit informer son ou ses promoteurs de l'état d'avancement de son travail. Il est tenu de les rencontrer selon le planning communiqué en annexe spécifique, en vue de procéder à une guidance du travail et d'assurer le suivi.

Cette démarche permet de prendre en compte, pour la version définitive, les critiques et suggestions qui pourraient être faites, tant du point de vue du fond que de la forme. **(voir feuille de suivi en annexe 2)**
Si le promoteur n'assure pas le suivi établi, il y a lieu d'en informer un membre de la direction.

V. PARTIE ÉCRITE

Lorsque le travail de fin d'études comporte une ou plusieurs parties écrites, il y a lieu de tenir compte des éléments suivants :

5.1 Structure

Le document écrit devra être élaboré selon la structure suivante :

→ **Une page de garde**

Page de garde officielle de l'institut disponible au secrétariat ou téléchargeable sur internet pour certains instituts.

→ Une préface

Elle n'est pas obligatoire et peut être remplacée par une phrase de philosophie signée.

→ Une page de remerciements

Les remerciements, s'ils sont nécessaires, sont brefs et rédigés sur une page séparée. Ils sont adressés aux promoteurs et aux personnes ayant contribué de près ou de loin au travail.

L'étudiant veille à demander l'autorisation de toutes les personnes qu'il souhaitera citer dans son travail et y mentionnera le titre exact des personnes citées, leur nom ainsi que l'initiale du prénom.

→ La table des matières

Des tables des matières automatiques existent et sont recommandées. Attention à la pagination !

→ Une introduction générale

L'introduction générale doit être rédigée en texte suivi et peut contenir les éléments suivants :

- **Le sujet** : énonciation du sujet choisi, intérêts d'un tel choix dans le contexte actuel (Qu'est ce qui rend ce sujet intéressant à traiter ?)
- **Les objectifs généraux du TFE** : « Quels sont les objectifs poursuivis par votre travail ? – Que proposez-vous d'apporter au lecteur dans les grandes parties du TFE ? »
- **Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs** : « Comment allez-vous réaliser vos objectifs, quels seront les méthodes, les moyens que vous utiliserez et pourquoi ? »
- **Un plan du travail** : bref exposé des principales parties de votre TFE : « Quelles sont les principales parties de votre TFE ? – De quoi seront-elles essentiellement composées ? »

→ Le corps du travail

Chaque partie doit faire l'objet de chapitres particuliers. Vous pouvez également concevoir des introductions et des conclusions supplémentaires pour chaque chapitre.

L'entièreté du TFE doit être référencée ! Si la conception de votre travail se fait à l'appui d'une recherche documentaire inspirée de différents ouvrages, articles,... L'indication des sources doit par conséquent figurer dans le corps même du TFE ou en « notes de bas de page ». **Attention au plagiat !!!**

→ Conclusions

Les conclusions reprennent les principaux objectifs fixés dans le travail, les moyens mis en œuvre pour y parvenir et certaines réflexions critiques (avis personnels du sujet traité, des résultats obtenus, des perspectives d'avenir, propositions d'amélioration,...)

→ La table des annexes

Elle reprend le titre et la numérotation de chaque annexe, ses sources et éventuellement une phrase d'explication pour indiquer au lecteur les éléments sur lesquels pencher son attention.

→ Les annexes

En accord avec l'établissement, les annexes peuvent se présenter sous forme numériques et/ou en nombre unique. Elles seront explicites et référencées dans la table des annexes.

→ La bibliographie

Celle-ci doit être structurée : différenciant ainsi les ouvrages, les travaux, les articles, les documents internet, audiovisuels, les entretiens individuels,...

Vous trouverez **en annexe 3**, un petit guide de rédaction sur les normes bibliographiques et le plagiat.

5.2 Consignes de rédaction

Les consignes de rédaction sont fixées par l'établissement dans un document repris en annexe spécifique. Si aucunes consignes de rédaction spécifiques ne sont stipulées, il y a lieu de tenir compte des critères ci-dessous.

Critères	
Nombre de pages	25-50 pages (hors annexes)
Police(s) acceptée(s)	Verdana, Times, Arial
Taille de la police	Pour le texte 11 ou 12
Interligne	1.15 ou 1.5
Texte justifié	oui
Marge	2.5
Numérotation des pages	oui
Pied de page	Mentionnant : NOM Prénom Section et année scolaire

VI. PARTIE ORALE

6.1 Déroulement de l'oral

La défense a lieu devant un jury composé d'un président (le chef d'établissement ou son délégué), d'enseignants d'UE déterminantes et de membres du jury externes. Cette défense est ouverte au public.

La défense orale se déroule en deux étapes successives :

→ **Présentation de l'étudiant** : celle-ci consiste, selon le choix individuel des étudiants, soit en une synthèse (résumé) du sujet traité, soit en un développement d'un point particulier du travail de fin d'études pouvant faire l'objet d'un complément d'informations et d'analyses. **Temps imparti 10-20 min.**

→ **Questions- réponses** : à la suite de la présentation de l'étudiant, une séance de questions-réponses a lieu entre l'étudiant et les membres du jury. **Temps imparti : 10-20 min.**

A l'issue de l'épreuve intégrée le jury délibère. Les résultats seront affichés aux valves dans les 24 heures qui suivent la délibération.

VII. REMISE DU TRAVAIL

Le travail doit être rentré en _____ exemplaires auprès de l'éducatrice de la section au plus tard à la date convenue dans le planning de l'épreuve intégrée. Un exemplaire sera conservé par l'institut. L'éducatrice remettra à l'étudiant le document en annexe 4 complété et signé comme preuve du complet dépôt.

VIII. EVALUATION

Le travail sera évalué par les différents membres du jury sur base des acquis d'apprentissage remis à l'étudiant dans le cadre de l'UE « Epreuve intégrée ».

La grille d'évaluation détaillée est disponible pour information **en annexe spécifique**.

L'attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Epreuve intégrée » est délivrée à l'étudiant(e) qui a atteint toutes les acquis d'apprentissage requis de l'épreuve et qui obtient donc un minimum de 50% du total des points.

Rappelons que pour attribuer le grade au terme de la section, la répartition des points s'établit de la façon suivante :

- Ensemble des unités déterminantes : 2/3 des points
- Epreuve intégrée : 1/3 points

IX. RECOURS

Tout élève a le droit d'introduire un recours écrit contre les décisions de refus prises à son égard par le Conseil des études ou le Jury réuni dans le cadre d'une unité d'enseignement « épreuve intégrée » ou d'une unité déterminante.

Sous peine d'irrecevabilité, ce recours doit mentionner les irrégularités précises qui le motivent.

La procédure complète des recours est affichée aux valves de l'institut.

X. ANNEXES

- 1 - Fiche d'acceptation du sujet p8
- 2 - Feuille de suivi p9
- 3 - Consignes pour la bibliographie p11
- 4 - Dépôt des TFE p12

FICHE D'ACCEPTATION DU SUJET

Nom : _____ Prénom : _____

Section : _____ Année scolaire : _____

Titre du travail :

Description :

Promoteur(s)	Interne	Externe
Nom/ Prénom Fonction		
Signature		

Accord du Conseil des études :

Date

FEUILLE DE SUIVI

Nom : _____

Prénom : _____

Section : _____

Année scolaire : _____

Dates	Remarques, consignes, travaux demandés,...	Nom(s) + Signature(s)

CONSIGNES POUR LA BIBLIOGRAPHIE

Ce document est rédigé à l'attention des étudiants pour les aider à élaborer des références bibliographiques dans le cadre de leur TFE.

Ouvrages

- NOM DE L'AUTEUR Initiale du prénom., Titre de l'ouvrage, Titre de la collection, Edition, Nom de l'éditeur, Lieu d'édition, Année d'édition, Nombre de pages, ISBN
- Marieb E.N., Principes d'anatomie et de physiologie, Biologie humaine, Edition n°8, Pearson éducation, Paris, 2008, 632 pages, ISBN : 978-2-7613-2727-5

Articles scientifique/périodique

- NOM DE L'AUTEUR Initiale du prénom., Titre de l'article. Titre du périodique/revue, Nom de l'éditeur, lieu d'édition, numéro du volume, date de publication, pagination, ISSN
- Jodra, Serge. Le voyage extraordinaire du soleil dans les étoiles. Ciel et espace, octobre 2011, n° 377, p. 58-63.

Articles d'encyclopédie

- Titre de l'encyclopédie. Mention d'édition. Nom de l'éditeur, année de publication. Localisation dans l'encyclopédie, titre de l'article, pagination. Titre de la collection.
- Le nouveau petit robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle édition mise à jour. Dictionnaire le Robert, 2000. Problématique, p.520-521.

Sites Internet

- NOM DE L'AUTEUR Initiale du prénom., Titre en ligne, Nom de l'éditeur, date de publication, consulté le..., disponible sur...
- L'aérosolthérapie, Mis à jour 12/03/09, Consulté le 19/12/13, disponible sur : <http://www.soins-infirmiers.com/aerosoltherapie.php>

Mémoires, TFE, thèses

- Nom de l'auteur Initiale du prénom., Titre de l'ouvrage, Type de travail : nom de l'établissement, Ville, Année de publication.
- Piette F., Etude de l'adaptation au froid chez une bactérie antarctique, Mémoire de Licence : université de Liège, Liège, 2005

DEPÔT DES TFE

Les _____ exemplaires du TFE ont été remis au secrétariat des étudiants

le _____

Nom et signature du membre du personnel	Nom et signature du déposant
---	------------------------------

Talon à remettre au déposant



Je soussigné(e),
déclare avoir reçu ce _____ les _____ exemplaires du travail de fin d'études de

Mr/Mme _____

Section : _____

Remarques :
